



Contestation d'une contravention

Par **soso mina**, le **08/09/2018 à 18:42**

bonjour

alors voila j'expose les faits je vient de recevoir une contravention pour stationnement très gênant pour la circulation publique.

Je me rendais à la nouvelle garde de Montpellier il y a deux voix une pour chaque sens.

Embouteiller j'étais a l'arret. On roulais vraiment au pas, voir pas.

Je demande à ma fille de s'avancer car a se rythme je serais la dans un quart d'heure.

Elle arrive jusqu'a la voiture je sort pour mettre sa valise dans le coffre et je continue le chemin donc je comprend pas pourquoi le policier a coter de moi ne ma rien dit mais me verbalise.

je profite pour dire que même en remontant dans ma voiture la file n'avais pas avancer du tout. sur quoi je peux me base pour annuler cette contravention

je vous en remercie d'avance

Par **LESEMAPHORE**, le **08/09/2018 à 20:22**

Bonjour

[citation]stationnement très gênant pour la circulation publique. [/citation]

C'est une infraction qui n'existe pas dans le code de la route et qui ne peut être exposée telle quelle dans un avis de contravention .

Par **soso mina**, le **08/09/2018 à 21:11**

alors comment pourrai-je redige ma requette.

avez vous un exemple de lettre que je pourrai rediger.

merci a vous de votre aide

Par **LESEMAPHORE**, le **09/09/2018 à 09:28**

Bonjour

[citation]alors comment pourrai-je redige ma requette. [/citation]

A défaut de prendre connaissance de l'avis de contravention , donnez nous le chef de

prévention exact et l'adresse de constatation de l'infraction .

Par **soso mina**, le **09/09/2018 à 19:29**

bonjour
arret d'un vehicule tres genant pour la circulation
adresse rue de la fontaine de la banquiere montpellier 34000
Merci

Par **LESEMAPHORE**, le **10/09/2018 à 02:07**

[citation]arret d'un vehicule tres genant pour la circulation [/citation]
Pourquoi écriviez vous stationnement ? rien à voir .

Êtes vous consciente que le courrier annule l'amende forfaitaire et vous convoque en audience du tribunal de police de Montpellier pour un maxi de 750€ +31€ de frais en alternative d'un refus de classement sans suite ?
Si positif je vous rédige le texte à joindre dans la requête à faire par internet .
Au préalable dites moi comment est rédigé l'avis en haut à gauche (votre véhicule a fait l'objet)
Et le numéro de service verbalisateur .

Réponse attendue aujourd'hui lundi 10 après je passe à autre chose .

Par **soso mina**, le **10/09/2018 à 09:53**

bonjour
alors en au a gauche il y a écrit
Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi a votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de contester l'infraction figurant ci-dessous.

Oui je sais qu'il y a des risques mais je pense que ma requête est légitime.
merci

Par **LESEMAPHORE**, le **10/09/2018 à 09:57**

Je vous ais demandé aussi le numéro de service

Par **soso mina**, le **10/09/2018 à 10:53**

j'ai pas vu desole
agent verbalisateur: n°44807
code service: n° 03417203100

Par **soso mina**, le **10/09/2018** à **11:46**

je vous remercie pour cette presente lettre j'espere de pas avoir a comparaitre devant le juge.